



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

urgences

Question au Gouvernement n° 2176

Texte de la question

URGENCES

M. le président. La parole est à Mme Sylvie Tolmont.

Mme Sylvie Tolmont. Madame la ministre des solidarités et de la santé, il aura fallu six mois d'une crise inédite avec la moitié des services d'urgence de notre pays en grève pour que vous consentiez à présenter un « pacte de refondation ».

Certaines mesures, tel le service d'accès au soin 24 heures sur 24, vont certes dans le bon sens, mais elles ne pourront avoir des effets qu'à long terme.

La vraie lacune de votre plan réside dans son financement. Lorsque vous annoncez 750 millions d'euros en redéploiement de crédits existants sans expliquer quelles coupes budgétaires vous allez opérer, vous signez un tour de passe-passe et restez sourde aux recommandations de la Cour des comptes d'augmenter le nombre de médecins urgentistes de 20 %. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*) Pour rappel, nous vous avons demandé, en juin dernier, de débloquer 600 millions d'euros supplémentaires dans ce but.

Madame la ministre, la crise profonde et grave que traverse notre système de santé ne sera pas résolue par une simple réorganisation. Notre système est performant grâce à l'excellence de nos soignants – c'est d'ailleurs pourquoi nous avons créé 39 000 postes lors du précédent quinquennat.

Sans recrutement de personnels soignants et sans création de lits supplémentaires, vos mesures resteront d'ordre cosmétique.

À quoi bon des filières d'admission directe pour les personnes âgées sans création de lits supplémentaires alors que l'existant est saturé ?

Comment renforcer l'offre de consultations médicales sans rendez-vous en cabinet de ville ou en maison de santé alors que la démographie médicale ne permet déjà pas de répondre aux besoins de la population ?

Comment organiser les vidéos-assistance entre les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes – EHPAD – et le service d'aide médicale urgente – SAMU – alors que les personnels sont en sous-effectifs et surchargés ?

Madame la ministre, allez-vous prendre conscience de la réalité du mauvais fonctionnement de notre système de santé qui rend urgentes l'adoption d'un moratoire de fermeture de lits et l'augmentation significative de l'objectif national de dépenses d'assurance maladie – ONDAM – à l'occasion du prochain projet de loi de

financement de la sécurité sociale ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes SOC et GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Vous me parlez à juste titre de budget. Je rappelle que nous sommes le premier gouvernement depuis dix ans à avoir augmenté les tarifs hospitaliers (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM*), à avoir redonné la totalité des crédits gelés et à avoir augmenté l'ONDAM : celui-ci était resté inférieur à 2 % lors du quinquennat précédent ; nous l'avons porté à 2,3 % la première année et à 2,5 % l'année dernière. (Mêmes mouvements.)

M. Erwan Balanant. Il faut le rappeler !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Vous avez raison, on ne restructure pas un système de santé sans financement. Dans la loi de transformation du système de santé, nous avons intégré des budgets dédiés à cette transformation.

M. Ian Boucard. Insuffisants !

Mme Agnès Buzyn, ministre. Nous avons prévu 1,6 milliard d'euros sur quatre ans pour transformer notre système de santé.

Mme Sylvie Tolmont. Vous les prenez où ?

Mme Agnès Buzyn, ministre. Pour les urgences, au-delà de cette somme, j'ai débloqué hier 750 millions d'euros dont 80 % vont être alloués à des ressources humaines et à des recrutements.

J'entends parfaitement les difficultés et les demandes des soignants sur le terrain. Nous avons donc décidé, dans un plan de restructuration, d'allouer des crédits budgétaires nouveaux à des recrutements de personnels dans les trois ans qui viennent pour un montant de 600 millions d'euros. C'est l'argent des Français et je pense qu'il est raisonnable de considérer que cela peut durablement aider les services d'urgence et alléger leur charge de travail actuelle.

Aux personnels hospitaliers qui sont actuellement en grève, je veux dire toute mon admiration pour le travail qu'ils font depuis des années. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

Mme Sylvie Tolmont. Ça ne suffit pas !

M. Éric Coquerel. Et les embauches ?

Mme Agnès Buzyn, ministre. J'ai entendu leurs difficultés. Ils ont eu une prime de risque de 100 euros. Je reviendrai sur les mesures dédiées à ces personnels à la faveur de la prochaine question.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Tolmont](#)

Circonscription : Sarthe (4^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2176

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 septembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 septembre 2019](#)